

Une mutuelle pour tous



J.L. Raulet, M.L. Margat, J.J. de Peretti et S. Albié

En France, 4,5 millions de personnes n'ont pas accès à une couverture complémentaire de santé : jeunes, chômeurs, travailleurs indépendants, et bénéficiaires du RSA, entre autres. Les cotisations sont trop élevées pour leur revenu. En partant de ce constat, J.-J. de Péretti, président de la communauté de commune du Périgord Noir, Marie-Louise Margat, chargée des affaires sociales et Jean-Luc Raulet di-

recteur du CIAS (centre intercommunautaire des affaires sociales) ont pris contact avec une l'association nationale ACTIONM qui agit auprès des mutuelles pour obtenir des tarifs réduits de 20 à 50 %. Vendredi, à la mairie un des fondateurs de cette association, Stéphane Albié, est venu exposer les principes de son fonctionnement. Les administrés adhérents forment un groupe, tandis que les municipalités partenaires (villes et com-

munautés de communes) forment un autre groupe.

Dans le cadre de l'opération Ma commune, ma santé l'association négocie des tarifs auprès des mutuelles, et plus le nombre d'adhérents est important plus l'association peut peser sur les tarifs. C'est le principe des « class-actions » en somme.

Sarlat est ainsi la première communauté du Périgord noir à proposer cette offre. Mais déjà des grandes villes (notamment Drancy dans le 93) et 385 collectivités en France sont adhérentes, et un total de 8 000 personnes est visé d'ici la fin de l'année. Actuellement les tarifs proposés sont de 16,49 euros par mois pour les moins de 18 ans, 32,92 euros pour les moins de 60 ans et 63,88 euros pour les autres. Les adhérents auront la carte de la mutuelle choisie mais c'est l'association qui sera le seul interlocuteur.

Une réunion publique d'information aura lieu le 22 septembre de 13 h 30 à 17 h dans les locaux du CIAS (au Colombier) et une permanence sera installée tous les mardis. Pour tout renseignement appeler le 05 64 10 00 48.